



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

## Universitätsbibliothek Paderborn

### Observations De L'Academie Française Sur Les Remarques De M. De Vaugelas

Académie Française

La Haye, 1705

101 Rem. Liberal arbitre.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52533](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52533)

## C I. REMARQUE.

*Liberal arbitre.*

C'Est une façon de parler, dont Amiot, & tous les anciens Escrivains ont usé, & dont plusieurs modernes usent encore. Rien ne la deffend que le long usage, qui continué tousjours; car *liberal*, ne veut pas dire *libre*, qui est ce que l'on prétend dire, quand on dit, *liberal arbitre*. Quelques-uns ont voulu rendre raison d'une phrase si estrange, disant que *liberal*, se prend là comme les Latins le prennent, quand ils appellent *ingenium liberale*, *indolem liberalem*, une ame bien née, comme si, *liberal*, en ce sens estoit opposé à *servile*, & que l'on voulust dire, que le franc arbitre est convenable à une ame bien née, au lieu que les ames serviles, qui n'agissent que par contrainte, semblent estre privées de l'usage de leur liberté. D'où est venu, ajoutent-ils, qu'encore en François nous appellons, *les arts liberaux*, ceux qui appartiennent aux personnes d'honneur, comme si ces arts estoient opposez aux arts mecaniques, qui ne sont exercez que par des gens du commun. Je ne voudrois pas absolument rejeter cette pen-



pensée, mais elle me semble bien subtile, & tirée de loin. Il vaut mieux avoüer franchement, que l'Usage l'a ainsi voulu, comme en plusieurs autres façons de parler, contre toute sorte de raison. D'autres disent, qu'au lieu de *libre arbitre*, qui neantmoins est tres-François, on a dit, *liberal arbitre*, pour éviter la dureté des deux *b*, & des deux *r*, qui se rencontrent & s'entre-choquent en ces deux mots, *libre arbitre*; mais c'est une mauvaise raison. Tant y a qu'on le dit, & qu'on l'escrit encore aujourd'huy, mais le plus feur, & le meilleur est de dire & d'escrire, *le franc arbitre*.

## OBSERVATION.

ON ne dit plus aujourd'huy, *liberal arbitre*, on dit *libre arbitre*, & *franc arbitre*, & plusieurs preferent le premier à l'autre.

## CII. REMARQUE.

*Prochain, voisin.*

CES deux mots ne reçoivent jamais de comparatif, ny de superlatif. On ne dit point, *plus prochain*, *tres prochain*, *plus voisin*, *tres voisin*. On n'use de l'un & de l'autre que dans le simple positif, *prochain*,  
 G 6 *voisin*.